



SUBITO®

micro FOURMIS



insecticide concentré à diluer spécial fourmis 250ml / 1Litre

DEFINITION :

Subito micro fourmis est un insecticide concentré à diluer très puissant permettant de traiter de grand espace en tuant l'ensemble des fourmis.

ACTION :

Très longue durée du fait de ses composants et de sa conception micro encapsulée qui met à l'abri des intempéries et du soleil les éléments actifs de la formule. Subito micro détruit toutes les espèces de fourmis : rouges, noires, jaunes, pharaons, rousses, d'argentine, parasols, charpentières les insectes rampants comme les puces, les iules, scolopendres, tiques...ets
Les micro capsules plastifiées se collent sur les insectes lesquels contaminent leurs congénères par simple contact.
Un cycle mortel dévastateur est mis en place.

MODE D'Emploi :

Mettez le flacon de 250ml dans un pulvérisateur de 10 litres d'eau ou 10 bouchons de ce flacon sont égaux à 100ml
Vaporisez les surfaces à traiter ainsi que les fourmilières et les lieux de passage comme les colonnies de fourmis en faisant bien ruisseler le produit sur les surfaces à traiter.



Ce produit est fabriqué, conditionné et emballé en France

CODE Art. :SMICRO250
CODE Art. :SMICRO1
CODE Art. :SMICRO250

PRESENTATION : Flacon 250 ml
PRESENTATION : Flacon 1 Litre
PRESENTATION : Bidon 5L

CONDITIONNEMENT : Carton de 20
CONDITIONNEMENT : Carton de 12
CONDITIONNEMENT : Carton de 4

GEND : 3 700 200 100 148
GEND : 3 700 200 100 155



ATTENTION

Matière active :
102,3 g/L de Cyperméthrine
CAS 52315-07-8
9,5 g/L de Tetraméthrine
CAS 7696-12-0
0,92 g/L de Piperonyl
Butoxyde CAS 51-03-6
0,93 g/L de Prallethrine
CAS 204244-85-9

TP18 : Insecticide, acaricide et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes.
H332 : Nocif par inhalation.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 : Appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P333+P313 : en cas d'irritation cutanée ou d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391 : Récupérer le produit répandu.
P501 : Éliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie conformément à la réglementation nationale.



DESTRUCTION TOTALE DES FOURMILIÈRES

RADICAL MICROFILMÉ

FOURMIS

Très efficace sur les PUCES

FORMULE PROFESSIONNELLE

DÉTRUIT TOUS LES RAMPANTS

Subito FOURMIS MICROFILMÉ est un insecticide concentré à diluer qui permet de lutter contre les espèces de fourmis noires, rouges, charpentières, d'Argentine. Ce produit permet aussi d'éliminer les infestations des autres insectes rampants tels que les puces, tiques, scolopendres, scorpions, cafards, mites.

Utilisation Diluée :
Contre les fourmis : diluez 125 ml de produit pour 5 litres d'eau. Doublez la dose en cas de forte infestation.
Contre les puces : diluez 250ml de produit pour 5 litres d'eau. Vous pouvez effectuer 2 ou 3 traitements à une semaine d'intervalle en cas de forte infestation.
Contre le reste des insectes rampants, diluez 50 ml pour 5 litres d'eau pour traiter 100 m². Lors du traitement il est impératif de mouiller jusqu'au rassemblement, les points traités pour optimiser l'efficacité. Ces éléments actifs très puissants sont emprisonnés dans une pellicule plastifiée qui va adhérer sous les pattes des fourmis et autres insectes rampants. Les capsules adhésives vont contaminer et détruire les fourmilières et les nids d'autres insectes.



Liste des 10 centres Anti-poison
INRS 01 45 42 59 59

250 ml

Conseils utilisateurs : 06 80 60 73 46
SPRING - Z.I. du Bois de Leuze
13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél. 04 90 47 17 66 - Fax 04 90 47 23 55
www.springsubito.com - oliviersubito@free.fr

N° de lot et date de péremption : Voir emballage